

Le journal de la Commune d'ENCHENBERG

7ème Symposium de peintures

Le 31 août 2019



Edition d'octobre 2019

à Enchenberg





Edito du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

50 ans de jumelage, 50 ans d'amitié !!! Telle était la chanson interprétée par les membres du Conseil Municipal et du comité de jumelage lors de la commémoration du 50^{ème} anniversaire du jumelage avec le village de Hangard le 13 juillet dernier. Quelle vibrante émotion et que de souvenirs évoqués. Cette fête qui a réuni la population d'Enchenberg ainsi que celle de Hangard en présence de nombreuses personnalités a trouvé sa totale réussite grâce à la participation de tous les bénévoles des associations participantes. Le Comité de jumelage, partenaire de la municipalité, la « Sportive Française Enchenberg », l'amicale des Pompiers, le personnel communal des services technique et administratif ainsi que de nombreux bénévoles de l'ombre s'y sont investis généreusement. Je les en remercie chaleureusement au nom de toute la population.

Après un été caniculaire, chaud et sec, nous sommes revenus en ce temps d'automne à des températures plus fraîches. La rentrée scolaire illustre la reprise au travail et met un terme à la saison estivale. Je tiens à remercier nos associations pour leur fidèle engagement dans l'organisation des différentes manifestations qui ont eu lieu tout au long de cette saison.

Je voudrais remercier les organisateurs de la 7^{ème} édition du Symposium de peinture Franco-Allemand qui, avec le soutien de mon adjointe Véronique WITTMANN, référente en la matière, ont fait de cette journée une réussite par la venue de 16 artistes peintres sur le site de la Chapelle Ste Vère. Un concert de harpe et de chants ainsi qu'une lecture publique dans le cadre des Récits du Dehors ont également enchanté le public sur ce site de la Chapelle. Avec mes félicitations pour cette initiative.

A la demande du Ministre de l'Education Nationale la rentrée scolaire s'est déroulée cette année en chansons et ceci dans les meilleures conditions. Je remercie les professeurs et les aides maternelles qui ont accueilli un effectif de 34 enfants en maternelle et 63 enfants en section élémentaire. Cette dernière a été dotée de 10 tablettes numériques mis à la disposition des élèves pour un montant HT de 4 968,57€ subventionnées par l'Etat à hauteur de 50 %. Je tiens à féliciter Mme Véronique WITTMANN, mon adjointe, qui s'est investie dans cette action. De même elle s'est engagée dans le cadre du projet d'installation de notre ancienne cabine téléphonique désaffectée qui fera office de bibliothèque en partenariat avec la médiathèque de Bitche.

Je souligne que les services du périscolaire et de la cantine fonctionnent avec toujours autant de succès et je félicite le personnel encadrant qui s'investit dans l'animation avec professionnalisme.

Un grand merci va aussi aux agents d'entretien qui assurent le nettoyage et la fonctionnalité des bâtiments municipaux (écoles, salle polyvalente et autres locaux collectifs) avec compétence et efficacité.

Au niveau des chantiers publics, je suis satisfait de constater que les travaux de voirie sont enfin achevés. Ce sont les travaux de la rue de la Chapelle qui ont marqué la fin du programme de voirie. Ils ont été réalisés conjointement par l'entreprise COLAS et l'entreprise GREBIL. Je souhaite que l'ensemble de ce programme de voirie soit inauguré au courant de cet automne.

La station de relèvement des eaux usées dans la rue de Guisberg est désormais opérationnelle et les branchements des maisons au réseau de collecte peuvent d'ores et déjà être effectués. Les propriétaires disposent d'un délai de 2 ans pour déconnecter leur fosse septique et se raccorder au collecteur des eaux usées.

Deux chantiers importants vont encore démarrer dans les prochains temps, ce sera le remplacement du survitrage des baies vitrées à l'église paroissiale côté route dont les travaux ont été confiés à l'entreprise VERRISSIMA de Goetzenbruck (montant subventionné : 23 737,00€ HT) ainsi que la rénovation du réseau d'éclairage public dont le marché a été attribué à l'entreprise EST RESEAUX de Phalsbourg (montant subventionné : 54 282,98€ HT). Tous ces travaux bénéficient du soutien financier de l'Etat au travers de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 35 %.

Le territoire de notre commune se verra doter prochainement d'une nouvelle antenne de téléphonie par la Société ORANGE permettant une meilleure couverture en téléphone mobile. Le mât sera implanté au lieu-dit Mansfeld à proximité de la station de relèvement des eaux usées.

Le problème qui me préoccupe est celui de l'utilisation de notre plateforme de réception des déchets inertes. En effet l'étendue de ce site a atteint sa limite dans ses parties latérales où des glissements de terrain ont déjà été constatés surtout dans le chemin du Burtal qui est devenu impraticable depuis de nombreuses années. Ma responsabilité personnelle serait engagée en cas d'accident et de chute d'engins de terrassement suite à un éventuel glissement de terrain. Aussi, convient-il de limiter absolument les quantités de matériaux déposés. En accord avec le Conseil Municipal il a été décidé que ce site ne sera plus ouvert aux professionnels qui devront acheminer les matériaux vers des déchèteries professionnelles. Sur notre site l'apport de matériaux hors déchets (uniquement terre, gravats nobles, branchages, résidus de tonte) sera limité aux seuls particuliers du village avec des petites quantités à l'exclusion des camions des entreprises et des grosses remorques agricoles.

Les dégâts occasionnés par les sangliers autant dans les champs et prés que dans les lieux publics comme le site de la Chapelle Ste Vèrène ainsi qu'aux accotements des voiries communales ne me laissent pas indifférents et je rappelle, notamment à chaque dépôt de plainte en Mairie, aux locataires de chasse que le Cahier des Charges impose la réduction de la population de sanglier classé animal nuisible. Ces derniers temps ce phénomène devient exaspérant. J'ai rappelé à maintes reprises aux chasseurs de sortir plus fréquemment et d'organiser des battues systématiques dans les lieux sensibles et identifiés.

Je me réjouis de constater que les stationnements gênants de voitures sur les trottoirs et les parkings publics se font rares et je remercie leurs propriétaires pour leur compréhension.

Monsieur le Préfet de la Moselle a rappelé aux opérateurs de pompes funèbres ainsi qu'aux élus municipaux que les dépositaires de cercueils (appelés communément morgues) édifiés aujourd'hui dans presque tous les villages ne peuvent plus être utilisés pour des motifs de risque sanitaire et ceci depuis 2011. Seules sont autorisées les morgues aménagées aux normes réglementaires. J'ai interrogé par lettre les services de la Préfecture si la chapelle mortuaire attenante à notre cimetière pouvait continuer à accueillir les cercueils dans les conditions actuelles ou s'il faudra envisager des travaux de mise aux normes car l'utilisation de notre chapelle mortuaire constitue un véritable service de proximité offert à la population.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier tous les acteurs de la vie publique et associative qui s'investissent personnellement dans l'intérêt général ainsi que mes adjoints et les conseillers municipaux qui me soutiennent au quotidien par leur engagement et qui enrichissent le débat démocratique lors de nos réunions et nos prises de position pour le bien être de notre population.

Bientôt s'ouvrira comme tous les 6 ans lors du renouvellement général des conseils municipaux la période qui sera consacrée à l'appel des forces vives pour un nouvel engagement au service de la commune et de nos concitoyens. J'espère du fond du cœur que de nombreuses vocations pourront se révéler afin de poursuivre la destinée de notre village.

Nous aurons encore le plaisir de nous réjouir en cette fin d'année à l'occasion du marché de Noël du dimanche 8 décembre 2019 organisé par l'Interassociation. D'ores et déjà j'informe les seniors que le traditionnel repas de Noël aura lieu le dimanche 15 décembre 2019.

Merci pour l'attention que vous réserverez à la lecture de ce bulletin communal qui a été réalisé par le personnel du secrétariat de la Mairie que je remercie et félicite pour son professionnalisme.

A bientôt.

Votre Maire, Bernard FATH



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi **fermée le matin** – 14h à 17h
 Mardi 9h à 12h – 14h à 17h
 Mercredi **fermée**
 Jeudi 9h à 12h - 14h à 17h
 Vendredi 9h à 12h – 14h à 17h

PERMANENCE DES ELUS :

Le **vendredi de 17h à 19h**
 M le Maire reçoit également sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMBLAI DE LA COMMUNE AUX PARTICULIERS :

	MERCREDI	SAMEDI
Du 5 octobre au 26 octobre 2019		14h à 18h
Du 2 novembre 2019 au 28 mars 2020		13h à 14h les premiers samedis du mois uniquement

Seuls les dépôts de matériaux inertes provenant **exclusivement des particuliers** sont acceptés aux horaires ci-dessus.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH-lès-BITCHE et BITCHE

Présenter impérativement la carte Sydème
HORAIRES D'HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi **fermée** - 13h à 17h
 Mardi 9h à 12h - 13h à 17h
 Mercredi 9h à 12h - 13h à 17h
 Jeudi 9h à 12h - 13h à 17h
 Vendredi 9h à 12h - 13h à 17h
 Samedi 9h à 12h - 13h à 17h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi très tôt. Veuillez sortir votre poubelle la veille.

HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer à la **déchetterie de Rohrbach-lès-Bitche**

CONTENEURS A VERRES, CHAUSSURES, VETEMENTS :

Au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare Sncf.

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

A déposer dans le **hall de la mairie** aux heures d'ouverture

CABINET DU MEDECIN Alain STEIER

☎ 03 87 96 40 53

Lundi 8h30 - 11h
 Mardi matin sur RDV / 18h à 20h
 Mercredi 8h30 - 11h / 17h à 19h
 Jeudi 8h30 - 11h / 17h à 19h
 Vendredi fermé
 Samedi 9h - 11h



AGENDA

Dimanche 20 octobre 2019

A partir de 15h, thé dansant avec Alpen Mélodie organisé par la Sportive Française Enchenberg à la salle polyvalente.

Samedi 26 octobre 2019

Messe des chasseurs à 18h sur le site de la Chapelle Ste Vèrène organisée par l'association des chasseurs de l'arrondissement de Sarreguemines.

Du samedi 2 novembre 2019 au samedi 28 mars 2020

La plateforme de remblai de la commune sera ouverte tous les premiers samedis du mois de 13h à 14h. Elle ne sera pas accessible en cas de mauvais temps (pluie ou neige). **L'accès est strictement limité aux particuliers.**

Jeudi 7 novembre 2019

Distribution de sacs de tri par le Sydème à la salle polyvalente de 13h30 à 19h.

Samedi 9 et Dimanche 10 novembre 2019

Championnat de tennis de table organisé par le club de tennis de table Petit-Réderching/Enchenberg à la salle polyvalente.

Dimanche 17 novembre 2019

Championnat jeunes organisé par le club de tennis de table Petit-Réderching/Enchenberg à la salle polyvalente.

Dimanche 8 décembre 2019

24^{ème} édition du marché de Noël organisée par l'Interassociation à la salle polyvalente.

Dimanche 15 décembre 2019

Repas de Noël des seniors de 67 ans et plus organisé par la Commune d'Enchenberg à la salle polyvalente.

Samedi 18 et Dimanche 19 janvier 2020

Exposition de pigeons organisée par le club de pigeons Bitche/Sarreguemines à la salle polyvalente.

JOURNAL DE LA COMMUNE D'ENCHENBERG OCTOBRE 2019

MAIRIE – 25 Rue Centrale 57415 ENCHENBERG

☎ 03 87 96 38 78 FAX 03 87 96 35 57 Site: www.enchenberg.fr

Nouvelle adresse courriel: mairieenchenberg@gmail.com

Directeur de publication: M Bernard FATH, le Maire

Conception et réalisation: Mme Monique MEHLINGER, secrétaire adjointe

Impression: Druckerei GABRIEL de Pirmasens (Allemagne)

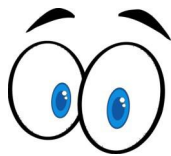
Photos: M Laurent BICHLER

Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement.



INFOS A LA UNE

Alerte renforcée en restriction d'eau



Le Comité sécheresse restreint a décidé de passer en situation d'ALERTE RENFORCEE les bassins versants de la SARRE et LAUTER, SAUER, MODER et ZORN jusqu'au 1er novembre 2019.

Un arrêté préfectoral du 13/09/2019 met en place des mesures de restriction de l'eau :

- **INTERDICTION** de remplir des piscines
- **INTERDICTION** de lavage de voitures sauf dans les stations professionnelles équipées d'un système de recyclage.
- **INTERDICTION** d'arroser les pelouses et espaces verts entre 9H et 20H
- **INTERDICTION** d'arroser les jardins potagers entre 9H et 20H et l'arrosage doit se faire uniquement en manuel.



Distribution de sacs multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux par le Sytème aura lieu le

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019 de 13h30 à 19h
à la salle polyvalente.

Important

HORAIRES D'HIVER DE LA DECHETTERIE DE BITCHE ET ROHRBACH-LES-BITCHE DU 1er NOVEMBRE AU 31 MARS

LUNDI	FERME	13H à 17H
MARDI	9H à 12H	13H à 17H
MERCREDI	9H à 12H	13H à 17H
JEUDI	9H à 12H	13H à 17H
VENREDI	9H à 12H	13H à 17H
SAMEDI	9H à 12H	13H à 17H
DIMANCHE	FERME	FERME



Plateforme de remblai de la Commune

Important

Utilisation tolérée de la plateforme de réception des déchets inertes.

La plateforme est réservée exclusivement aux particuliers du village. Les apports sont limités aux petites quantités. Les camions des entreprises ainsi que les très grosses remorques agricoles surchargées ne sont donc plus admis. Ceux-ci devront s'acheminer vers une filière professionnelle.

Sur le site dont l'ouverture est encore tolérée, seuls peuvent être déposés aux horaires prévus des matériaux comme la terre, les gravats nobles, les branchages et résidus de tonte.

Ne pourront plus être déposés les déchets suivants, par exemple : vieilles portes, planches, vieux bois de charpente, panneaux de bois et de plâtre Ces déchets doivent être apportés à la déchèterie à ROHRBACH LES BITCHE.

Merci de votre compréhension.



Exercice d'entraînement Armée de Terre

Pour votre information, l'Etat-major de la 7ème brigade blindée organise un exercice d'entraînement à but pédagogique qui se déroulera pour partie en terrain libre et pour partie sur le camp de Bitche, du 21 au 25 octobre 2019. Il impliquera soixante personnes qui se déplaceront à pied et en véhicules légers sur les pistes et axes secondaires, entre Saint-Louis-Les-Bitche, Hottviller et le camp de Bitche. Les véhicules utilisés seront des véhicules de tout terrain de type Land Rover et un camion léger.

SP PNEUS

3 rue Centrale 57415 Enchenberg

VENTE DE PIECES DETACHEES

09 61 63 34 06

MONTAGE PNEUS
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution



Parution des Mémoires de Hannes STEINER (1797-1839) Enfant d'Enchenberg



Parution des Mémoires de Hannes STEINER (1797-1839)
Enfant d'Enchenberg Hannes STEINER naquit à Enchenberg
en 1797. D'une manière tout à fait remarquable pour
l'époque il rédigea un manuscrit.

Cet ouvrage retranscrit fidèlement l'intégralité de ce ma-
nuscrit, créant ainsi un témoignage unique sur la vie d'un
soldat durant la Campagne d'Espagne en 1823, son affecta-
tion dans la Garde Royale, puis la révolution de 1830 à
Paris.

Le livre de 70 pages en édition limitée, richement illustré,
relié et cartonné, sera mis en vente au prix de lancement
de 17€ lors du Marché de Noël d'Enchenberg qui se tiendra
le dimanche 8 décembre à la salle polyvalente.

Pour tout renseignement ou réservation, vous
pouvez contacter

Mme Denise WEINLAND au ☎ 03 87 96 43 05.



Lotissement les Marguerites



Le lotissement les Marguerites est presque
au complet. Sur les 19 parcelles créées il ne
reste plus que 3 parcelles disponibles.

Le prix de l'are viabilisé est de 3 960 € TTC.

	Numéro	Superficie
1	315	12,43 ares
2	351/352	12,41 ares
3	353/354	8,41 ares

Venez vous renseigner en mairie.

Tél 03 87 96 38 78

mairieenchenberg@gmail.com



L'étagère
TABAC • PRESSE • JEUX
ÉPICERIE • CADEAUX

Claudia Schmitt

21, rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 27 06 70
E-mail : letageredeclaudia@gmail.com

 /letageredeclaudia

Venez nombreux !

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les Etablissements français du sang du Grand-Est orga-
nisent une collecte de sang à la salle polyvalente de

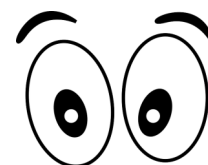
- ENCHENBERG le lundi 2 mars 2020
- ENCHENBERG le lundi 14 septembre 2020



INFOS A LA UNE



Les battues de chasse 2019/2020



DATES	LOT 1 de Laubacher Matthieu	DATES	LOT 2 du Groupement forestier du Rotfelsen
		Dimanche 29 septembre	Abords de la route et de la Chapelle Ste Véréne
Dimanche 13 octobre	NAULING/BURTAL Secteur situé à l'arrière de la Rue de Guisberg (Ferme Philippi) et la fin de la Rue de la Forêt	Samedi 26 octobre	Secteur de Lambach/de Lemberg/ de St Louis lès Bitche
Dimanche 17 novembre	BURTAL/EVEN/STEPHANUSBERG Secteur entre l'arrière de la Rue de Guisberg (Ferme Philippi) et la fin de la Rue de la Forêt	Samedi 16 novembre	Secteur de Lambach/de Lemberg/ de St Louis lès Bitche
Samedi 30 novembre	GUISBERG/VALLEE DU GLASTHAL/ RESERVE DU HEILIGENBRONN Secteur entre la fin de la Ferme de Heiligenbronn et le hameau du Guisberg.	Samedi 7 décembre	Secteur de Lambach/de Lemberg/ de St Louis lès Bitche
Samedi 4 janvier 2020	BURTAL/EVEN/ STEPHANUSBERG/ RESERVE DU HEILIGENBRONN Secteur entre l'arrière de la Rue de Guisberg (Ferme Philippi), fin de la Rue de la Forêt et à l'arrière de la Ferme de Heiligenbronn.	Jedi 26 décembre	Secteur de Lambach/de Lemberg/ de St Louis lès Bitche
		Samedi 18 janvier 2020	Secteur de Lambach/de Lemberg/ de St Louis lès Bitche

M Manuel KOCH, adjudicateur du lot de chasse n°3 de la Forêt Domaniale de LEMBERG, porte à votre connaissance les dates de battues suivantes: **SAMEDI 9 Novembre 2019 de 9h à 17h**
SAMEDI 7 Décembre 2019 de 9h à 17h

M KREBS Sébastien, responsable de la chasse du Groupement forestier du Rotfelsen (GFR) dont les chasses réunies regroupent: ENCHENBERG COMMUNALE 02 / ENCHENBERG RESERVE GFR + RESERVE DE PIMODAN (ST LOUIS LES BITCHE)
LAMBACH /LEMBERG COMMUNALE / LEMBERG DOMANIALE / LEMBERG RESERVE GFR

Informe les administrés que les battues du lot 2 de la saison 2019/2020 se dérouleront toujours sur plusieurs de ces territoires à la fois. Les localités précises seront définies au dernier moment en fonction de la présence du gibier. La réduction des dégâts de gibier, notamment du sanglier est leur priorité de la saison. Cette liste de battues peut aux vues des dégâts et besoins être complétée par d'autres dates.

PAGE ANIMATIONS



Kermesse de l'école



Pour clôturer l'année scolaire, l'association La Buissonnière a organisé la traditionnelle kermesse des écoles le 4 juillet dernier. C'est par des chants et danses pour les parents que les élèves ont terminé l'année scolaire.

Plusieurs jeux ont amusé les enfants et les adultes lors de cette kermesse. Un jeu a particulièrement attiré l'attention des participants : le jeu du "Bébé qui pleure" proposé par Laurence et sa fille. Il fallait arriver à calmer le bébé en lui racontant un conte ou une histoire. Exercice difficile.

Les fleurs en citation à Sainte Vèrène



Jean-Claude GLERON, Vice-Président de l'Association de sauvegarde de la Chapelle Sainte Vèrène n'est jamais à court d'idées. De belles citations écrites sur des tablettes en ardoise jalonnent les massifs de fleurs au plus grand plaisir des visiteurs.



Une cérémonie patriotique avec le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts a eu lieu le 13 juillet en soirée en présence de M Christophe SALIN, Sous-Préfet de Sarreguemines, M Francis VOGT, Président de la Communauté de communes du Pays de Bitche, M Rolf ALTPETER, Ortsvorsteher de Hangard, M Alain LIMBACH, Président du Souvenir Français mais également d'une délégation de portes drapeaux, des sapeurs-pompiers Enchenberg-Montbronn, des militaires de la commune, de la chorale le Chœurs d'Hommes de Meisenthal ainsi que de nos amis de Hangard. L'ensemble fut rehaussé par la musique de l'harmonie du Pays de Bitche.



Commémoration du 14 juillet



PAGE ANIMATIONS

Marché aux puces 2019



La 15ème édition du marché aux puces organisée par la Sportive Française Enchenberg a eu lieu le dimanche 15 septembre dernier autour de la salle polyvalente et ses environs. Une cinquantaine de stands étaient présents. Une exposition de mobylettes a également attiré le regard des visiteurs.

**La SFE vous propose un
Thé dansant
le dimanche 20 octobre
Avec ALPEN MELODIE**



Symposium de peintures



Le samedi 31 août 2019, la Communauté de communes du Pays de Bitche et la Verbandsgemeinde Zweibrücken-Land ont organisé leur 7ème Symposium de peinture et cette fois-ci sur notre ban communal. Sur une journée 16 peintres amateurs français et allemands ont produit leurs œuvres. Les toiles réalisées ce jour là étaient exposées du 2 au 30 septembre à la mairie d'Enchenberg.

Peindre sans frontière



Il était offert à des peintres amateurs la possibilité de produire une œuvre picturale à partir de tout médium de son choix (dessin, peinture à l'huile, acrylique, aquarelle...) sur un site patrimonial, touristique ou remarquable du territoire. C'est la chapelle qui en majorité a attiré les peintres amateurs. Mme Adrienne MARTINE, habitante du village et passionnée de peinture, a également participé à cet événement en présentant deux toiles à l'exposition.



Exposition arboricole



**Contact:
Le Président
Gérard MEYER
tél. 0387963881**

L'exposition des arboriculteurs s'est tenue le dimanche 6 octobre à la salle polyvalente. On pouvait y admirer des stands de fruits et légumes mais également une exposition de photos retraçant les anciennes expositions des années 2005 à 2018.

Si vous êtes intéressés par la commande d'arbres fruitiers, prenez contact avec le Président M MEYER.



PAGE ASSOCIATION



Les Joyeux seniors

Pour la nouvelle saison, les membres des Joyeux seniors se retrouveront au presbytère à partir de 14H selon le calendrier ci-après. Ceux et celles qui sont intéressés peuvent les rejoindre à tout moment.

VENDREDI 20 septembre 2019

VENDREDI 4 octobre 2019

VENDREDI 18 octobre 2019

VENDREDI 8 novembre 2019

VENDREDI 22 novembre 2019

VENDREDI 6 décembre 2019

Contact:
La Présidente
Michèle OSWALD
tél. 07 86 11 19 90

Nouveau comité à l'association ST JOSEPH



Un nouveau comité vient de se créer à l'Association Saint Joseph. Bernard FATH, actuel maire de la commune, vient d'en prendre la présidence. Le rôle de cette association reste méconnu pour la plupart de nos concitoyens. Elle contribue notamment avec la commune à financer les travaux et l'entretien de l'église St Pierre à travers des manifestations qu'elle organise. L'association recherche toutes personnes bénévoles qui souhaitent la rejoindre afin de compléter son effectif et poursuivre sa mission.

Rejoignez nous !



L'INTERASSOCIATION



Contact:
la Présidente
Corine KUGEL
tél. 0686564906

L'inter organise la 24ème
édition du marché de Noël
le dimanche 8 décembre
à la salle polyvalente

Lors de la dernière assemblée générale de l'interassociation, la présidente s'est dite satisfaite : " J'ai atteint l'objectif que je me suis fixé, c'est-à-dire avoir dix associations adhérentes et l'organisation de deux grandes manifestations dans l'année."

Maryline Bour, la trésorière, a dressé un bilan financier positif. Le four à pizzas est vendu au Club canin pour 150 €. Une subvention de 500 € est octroyée par le Département. Chaque association membre percevra une quote-part de 500 €.

Pour les projets de 2019-2020, un marché de Noël aura lieu le deuxième dimanche du mois de décembre, une soirée des années 1980 au début de l'année prochaine ainsi que la mise en place d'une « Give box », armoire à don solidaire et anti-gaspillage dans le village. Au niveau des investissements, il y aura l'achat d'une deuxième tente pliable, cinq tables mange-debout, des gobelets ainsi que des tabliers pour le marché de Noël.

Le comité directeur se compose de Corine Kugel, présidente ; Bernard Fath, vice-président, Maryline Bour, trésorière ; Rolande Bonnot, secrétaire, Micheline Heckel, responsable de la Gym senior (sous-section de l'interassociation). Les membres ont été informés d'un changement dans les statuts : désormais, un membre du conseil municipal devra siéger au comité directeur.



PAGE ASSOCIATION

Assemblée générale du 27/09/2019

La Buissonnière

ARENTH Bélanda	Présidente
MULLER Jennifer	Vice-Présidente
JANSEN Elisabeth	Secrétaire
HUBER Sabine	Secrétaire adjointe
SCHOENDORF Laura	Trésorière
LALIGAND Aurélie	Trésorière adjointe
GEORGEL Sandra	Assesseur

« L'association La Buissonnière a été présente une nouvelle fois tout au long de l'année scolaire. Tous les fonds recueillis lors des manifestations ont profité aux enfants. Nous souhaitons vivement pouvoir continuer à les soutenir mais pour cela nous avons besoin de plus d'adhérents. Le coût de la cotisation est de 10€ par famille et par année scolaire. Sachez que vous soyez adhérent ou non, vous pouvez apporter votre aide dans la confection de gâteaux, l'installation de la salle ou autres manifestations festives extrascolaires. »



Contact:
la Présidente
ARENTH Bélanda
tél. 06 73 53 69 24
Rejoignez-nous !



La Gym des Seniors



L'animatrice Mme Elisabeth SPECK entraîne les membres de la gym senior dans une gym douce appelée Body Zen. Le but de cette nouvelle activité est surtout de renforcer les muscles profonds et d'améliorer la souplesse. Les séances de gym seniors ont lieu tous les mardis de 14h à 15h à la salle polyvalente. La nouvelle saison vient de débuter.

Contact
Elisabeth SPECK
tél. 03 87 96 60 12



Equipe 1 calendrier des matchs de la Sportive Française Enchenberg

20/10/2019 à 15h	Ormersviller/Enchenberg 1
27/10/2019 à 14h30	Enchenberg 1 /Achen-Etting-Schmittviller (AES)
10/11/2019 à 14h30	Mouterhouse/Enchenberg 1
17/11/2019 à 14h30	Waldhouse/Enchenberg 1
24/11/2019 à 14h30	Enchenberg 1/ Montbronn 2
08/03/2020 à 15h	Goetzenbruck 2/Enchenberg 1
15/03/2020 à 15h	Enchenberg 1/Baerenthal
22/03/2020 à 15h	Soucht 2/Enchenberg 1
05/04/2020 à 15h	Enchenberg 1/Sarreinsming
19/04/2020 à 15h	Zetting / Enchenberg 1
26/04/2020 à 15h	Enchenberg 1/Ormersviller
03/05/2020 à 15h	AES 3/ Enchenberg 1
10/05/2020 à 15h	Enchenberg 1/Mouterhouse 2
17/05/2020 à 15h	Enchenberg 1/Waldhouse
24/05/2020 à 15h	Montbronn 2/Enchenberg 1
07/06/2020 à 15h	Enchenberg 1/Rimling

Equipe 2

27/10/2019 à 14h30	Enchenberg 2/ Philippsbourg
10/11/2019 à 14h30	St Louis lès Bitche/ Enchenberg 2

“Dans le cadre de la vente des cartes de membres de la Sportive Française Enchenberg, le comité remercie chaleureusement les habitants d'Enchenberg pour leur accueil et leur soutien.” Le Comité de la S.F.E

le Président
GLASER Pascal
tél. 06 85 18 84 58



Brasserie

HORAIRES D'OUVERTURE

LUN : 9h - 14h	VEN : 9h - 23h
MAR : 9h - 14h	SAM : 9h - 23h
JEU : 9h - 20h	DIM : 9h - 23h

Restaurant

Menu du jour à midi du lundi au samedi

Carte et menus le dimanche midi

Carte, pizzas et tartes flambées
vendredi soir, samedi soir
et dimanche soir

Pas de restauration le soir en semaine
Jour de fermeture : mercredi



Page Activités de la rentrée..

VOLLEY BALL

L'Association Sport et Loisirs vous propose de pratiquer le volley-ball à la salle polyvalente:

Les LUNDIS de 20h15 à 22h15

Les VENDREDIS de 21h à 23h

Licence annuelle:

- 40€ pour le volley loisir
- 60€ pour les participants au championnat loisirs

Coordonnées du Président

M Fabrice GOETZ

☎ 06 24 18 80 74



SOPHRO-RELAXATION

Mme LAMBRECH Marie-Claire

Vous propose des séances de sophro-relaxation avec méditation à la salle polyvalente tous les

Mercredis de 20h30 à 21h30

Tarifs : 10€/séance ou 70€/trimestre

Inscriptions et renseignements

☎ **03 87 96 40 04**

Ou 06 88 01 04 37



EQUITATION



L'écurie Guillaume MAYER vous propose des cours pour tous les cavaliers, débutants ou confirmés, des galops 1 à 7.

A partir de 3 ans : baby poney

Possibilité de prendre des cours particuliers.

Stages :

Des stages ont lieu durant les vacances scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi pour tous les niveaux, du débutant au galop 7.

Possibilité de se perfectionner ou de partir en randonnée sur 2 jours.

Compétition :

L'écurie dispose de 20 poneys et 10 chevaux de club pour tous niveaux. Le club participe à des concours tous les week-ends en Lorraine et en Alsace mais également les concours clubs, amateurs, pro et championnat de France.



Coordonnées : Ecurie Guillaume MAYER
55 Rue de Rohrbach 57415 ENCHENBERG
☎ **06 80 92 12 10**

FOOTBALL

La Sportive Française Enchenberg présidée par M Pascal GLASER propose aux jeunes qui souhaitent se perfectionner ou tout simplement s'initier à la pratique du football de rejoindre les différentes équipes selon leur catégorie d'âge:



SECTION JEUNES

U6-U9 entraînement le mercredi de 10h30 à 11h30

S'adresser à **M WEINLAND Martin** ☎ 06 81 08 91 49 et **M Pascal GLASER** ☎ 06 85 18 84 58

SECTION SENIORS

Entraînement le mardi de 19h30 à 21h30 et le vendredi de 19h00 à 21h00.

S'adresser à **M Pascal GLASER** ☎ 06 85 18 84 58

SECTION VETERANS

Entraînement le mercredi de 19h à 21h/ S'adresser à **M Jérôme BOUR** ☎ 07 69 91 53 56



Page Activités de la rentrée..

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de Petit-Réderching a ouvert une section de tennis de table à la salle polyvalente d'Enchenberg.

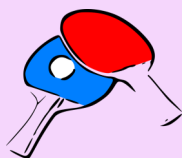
Séance d'entraînement tous les

- ♦ **LUNDIS de 18h à 20h15** pour tous les niveaux, même les débutants.
- ♦ **MARDIS de 18h à 19h15** pour les débutants à partir de 5 ans à Petit-Réderching
- ♦ **MARDIS de 19h15 à 21h** priorité aux jeunes et jusqu'à 23h ping pour tous.
- ♦ **VENDREDIS à partir de 19h45** ping pour tous à Petit-Réderching
- ♦ **1 semaine sur 2**, les vendredis possibilité d'intégrer un entraînement dirigé avec un entraîneur DE à partir de 20h à Petit-Réderching.

Tarif licence

Jeunes de -16 ans en loisirs : 75€
Jeunes de + de 16 ans en compétition : 85€
+ de 16 ans et adultes en loisirs : 85€
+ de 16 ans en compétition : 105€

Inscriptions et renseignements auprès de
M KRUTTEN Pierre ☎ 07 76 69 75 99
www.pingaptitred.net



GYM SENIORS

Venez découvrir ses bienfaits pour le corps et l'esprit.

Mme SPECK Elisabeth assure les cours de gym seniors à la salle polyvalente les

Les Mardis de 14h à 15h

Tarif : licence de 100 €/an

De Septembre à juin

Inscriptions et renseignements au
☎ 03 87 96 60 12

L'ASSOCIATION SHAKE DANCE

vous invite à venir bouger et danser avec elle à la salle polyvalente :

⇒ Tous les lundis :

De 16h15 à 17h00 pour les enfants de la maternelle
De 17h15 à 18h15 pour les enfants du primaire
De 18h30 à 19h30 pour les ados Collège/Lycée
De 19h45 à 20h45 pour les adultes (Aéro-dance)

⇒ Tous les mercredis :

De 10h15 à 11h15 Baby musical. Eveil musical/jeux

Tarifs par séance :

3,00€ enfant/ 3,50 € adulte

Renseignements et inscriptions auprès de

Mme GOWAN Sylvie
☎ 03 87 02 73 61



SEANCES D'AIKI-DO

Le Club SOBUKAI vous propose tous les mardis et vendredis les séances suivantes à la salle polyvalente :

- **19H à 20H15 AIKI-DO pour tous**
- **20H15 à 21H15 Disciplines associées (Jo-Do, Ju-Kempo, lai-do, Sogo) pour tous.**

Licence 127€ l'année (Licence FFKDA et licence Japonaise NSR incluse)

Inscriptions et Renseignements auprès de

ACKERMANN Stéphane ☎ 03 72 29 13 57/06 79 90 87 46

FABER Christophe ☎ 03 54 85 97 08/06 33 55 48 32



"Les Anniversaires"

HAPPY
BIRTHDAY



90

Mme Cécile BACH
vient de souffler ses 90 bougies
le 26 juin 2019



Mme Cécile WITTMANN
vient de souffler ses 90 bougies le 21 août 2019



Mme Célestine FROMHOLTZ
a fêté ses 94 printemps le 9 septembre 2019



Mme Annie GABENESCH
a fêté ses 90 printemps le 24 septembre 2019

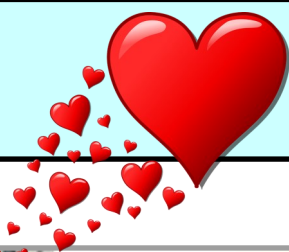


Mme Hilda STEINER
a fêté ses 93 printemps le 27 septembre 2019



Mme Annie ISEL
a fêté ses 91 printemps le 30 septembre 2019

Toutes nos félicitations !



Page Mariages



Mariage célébré par M Philippe LANG, conseiller municipal et officier d'état civil par délégation du maire de

Delphine BECK et Mathieu DANNENHOFFER
Le 17 août 2019



Mariage célébré par le Maire, Bernard FATH
de

Fanny SIMON et Christian SPRUNCK
Le 31 août 2019



Vive
les Mariés



se dire *Oui!*



Mariage célébré par le Maire, Bernard FATH
de

Adeline BALVA et Mike GABENESCH
Le 28 septembre 2019





PAGE JUMELAGE

Village
en Fête

Entre les deux villages d'Enchenberg et de Hangard, les anniversaires de jumelage se fêtent toujours deux fois à un an d'intervalle. Ce fut le cas à Hangard le 30 juin 2018, c'était le 13 juillet dernier dans notre village que les festivités du 50^{ème} anniversaire du jumelage se sont déroulées. Après le dévoilement du panneau du 50^{ème} anniversaire du jumelage sur la Place de Hangard en présence de M. le Sous-Préfet Christophe SALIN, de Mme la Vice Présidente du Conseil Régional Nicole MULLER-BECKER, de M. l'Ortsvorsteher de Hangard Rolf ALTPETER, de M. le Maire Bernard FATH, les Enchenbergeois et les Hangarder se sont rendus en cortège au Monuments aux Morts pour la cérémonie patriotique de la Fête Nationale, veille du 14 juillet.

50 ans d'amitié 



Pour marquer les fondations d'une nouvelle ère du jumelage entre Enchenberg et Hangard les représentants des deux villages, M. Bernard FATH et M. Rolf ALTPETER, ont procédé à la plantation sur la Place François Weber d'un arbre à essence noble, un « Liquidambar ». C'est l'arbre du jumelage. Cet arbre présente différentes vertus thérapeutiques. On l'utilise également comme baume adoucissant et désinfectant pour soigner les abcès et les plaies. Une légende lui attribue la confection des premiers « chewing-gums ». Nul doute que cet arbre de jumelage aura une belle croissance devant lui.



La famille de M. François WEBER, maire d'Enchenberg de 1963 à 1983, était présente lors de l'inauguration de la Place François WEBER. Celle-ci se situe entre le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé Fleur de Vie) et le complexe scolaire.



M. le Sous-Préfet Christophe SALIN a remis à la famille WEBER l'arrêté de nomination en qualité de maire honoraire à titre posthume de M. François WEBER.



PAGE JUMELAGE

La chanson du jumelage "50 ans de jumelage, 50 ans d'Amitié" interprétée par le Conseil Municipal et le Comité de jumelage sur la place de Hangard. La chorale le Chœur d'Hommes de Meisenthal ainsi que l'harmonie du Pays de Bitche ont participé à cette cérémonie.



Ballade à vélo de Hangard à Enchenberg

Ils étaient une vingtaine d'amateurs de la petite reine à partir de Hangard pour rejoindre à vélo Enchenberg, leur village de jumelage. Ce sont les membres de l'association du Comité de jumelage qui les ont accueillis. Les cyclistes ont pris un repas à l'auberge Sainte Véréne.



30ième fête du village à Hangard



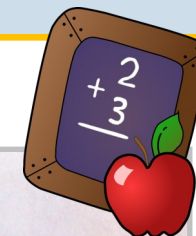
Début août, le Comité de jumelage s'est déplacé pour la troisième année consécutive à la fête du village de Hangard (Dorffest) qui célébrait cette année sa 30ème année d'existence.

Répartis en deux équipes, celle du vendredi et celle du samedi, les membres du Comité de jumelage ont proposé tartes flambées, assiettes de fromage, vin rouge et rosé. Ils ont pu compter sur le renfort très apprécié de François et Micheline, membres du Conseil municipal d'Enchenberg. Malgré la pluie battante du vendredi soir, la population de Hangard et environs était au rendez-vous et le stand du Comité de jumelage a cette fois encore, connu un vif succès.



RENTREE DES CLASSES

Effectif pour l'année scolaire 2019/2020



97 élèves (63 en élémentaire et 34 en maternelle) ont fait leur rentrée scolaire le 2 septembre dernier.

En élémentaire, la classe de Mme MARGUIER Cécile, Directrice, compte **20** élèves (6 CE2 et 14 CM2).

La classe de Mme HOFFMANN Suzanne compte **20** élèves (13 CE1 et 7 CE2).

La classe de Mme ROMANG BAUER Adeline compte **23** élèves (11 CP et 12 CM1).

En maternelle, la classe de Mme MUNICH Fabienne, Directrice, compte **15** élèves en Grande section.

La classe de Mme ZION Isabelle compte **19** élèves (10 en Petite section et 9 en Moyenne section).

Elles sont secondées par Milène et Céline, aides maternelles.





PAGE DES ECOLES

Vive le sport !

Olympiades des maternelles



Le 4 juin dernier, les écoles maternelles d'Enchenberg et de Goetzenbruck ont organisé des mini-olympiades avec les enfants de 3 à 6 ans au stade de football d'Enchenberg. De nombreuses épreuves telles que le relais, épreuve du lancer par-dessus et à travers, l'épreuve des bâtisseurs ont permis aux enfants de découvrir de nouvelles sensations. L'objectif de ces rencontres est d'inculquer aux plus jeunes enfants des valeurs fortes d'amitié, de partage mais aussi de respect, d'efficacité, de tolérance et de solidarité.



A vos fables !



Le mardi 2 juillet, les élèves de CM2 de l'école élémentaire d'Enchenberg ont reçu un livre des fables de La Fontaine des mains de leur enseignante. Ce « livre pour les vacances » offert par le ministère de l'Education Nationale à tous les CM2 de France est un recueil de vingt-six fables de Jean de la Fontaine dont chacune a été illustrée pour l'occasion par le dessinateur Voutch dans la tradition des artistes de renom qui ont fait dialoguer depuis le XVIIème siècle ces fables avec des représentations plastiques.

Une rentrée en musique



La rentrée en musique souhaitée par le ministre Jean-Michel Blanquer a eu lieu dans l'ensemble du groupe scolaire de la commune. Au primaire les écoliers ont chanté sur une musique du groupe Queen, la chanson « Dans l'école de mes rêves ». Les maternelles, après la chanson de la rentrée, ont animé un mini-spectacle dans la salle des jeux avec la danse des robots pour enchaîner sur la danse du Baldaoué.





PAGE TRAVAUX

Réfection de la route de la Chapelle



Revêtement final vers la vallée Ste Vèrène

C'est l'entreprise GREBIL de Goetzenbruck qui a réalisé au courant du mois de septembre dernier le revêtement final en macadam de la partie descendante de la Rue de la Chapelle. La partie basse de la Route menant vers le village de Lambach a quant à elle été gravillonnée. D'importants affaissements ont nécessité des reprises fondamentales. Les bas côtés de la Rue de la Chapelle ont été aménagés et remplis de concassés pour rehausser le niveau par rapport à la chaussée et permettre un meilleur passage des véhicules qui se croisent.



Dégâts des sangliers

Mais à peine l'aménagement réalisé, ce sont les sangliers qui ont fait leurs œuvres en retournant la terre sur les bas côtés mélangeant le concassé à la terre végétale et anéantissant en une nuit tout le travail réalisé par l'entreprise.



Aménagement des bas côtés



L'équipe des bénévoles de l'Association de sauvegarde de la Chapelle Ste Vèrène et de son ermitage sont toujours à pied d'œuvre pour effectuer des travaux de restauration. Cette fois-ci il s'agissait de restaurer la fin du mur de soutènement donnant accès à l'entrée de la chapelle.

Contact:

Laurent BICHLER
tél. 0785763123



Restauration à la Chapelle Ste Vèrène



Daniel SCHOENDORF
Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Solaire



11, rue de Lambach - 57415 ENCHENBERG

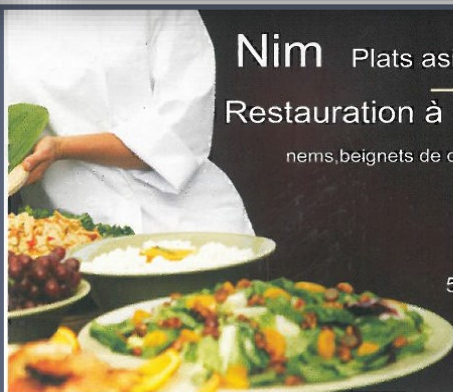
Tél: 03.87.96.41.72
Fax: 03.87.96.31.83

Nim Plats asiatique et français
Restauration à emporter

nems, beignets de crevettes, buffet thaï, etc...
(sur commande)

41 Rue de Lemberg
57415 ENCHENBERG

Tél: 06.89.65.80.66





Incivilités

Statue jetée à terre



Bâtiment de la chapelle Ste Vère

Une statue de la vierge mesurant environ 1m20 a été découverte au sol devant la porte d'entrée de la Chapelle Ste Vère. Cette dernière a été violemment jetée au sol vu l'état dans laquelle elle a été découverte. Étant donné que cet objet n'appartient pas à la commune, la gendarmerie de Bitche en a été informée pour effectuer des recherches sur des objets éventuellement volés dernièrement dans notre secteur.



Actions de sensibilisation



En bordure de la voie ferrée,
sur le chemin rural qui mène au lieu-dit Finsterbach

C'est à l'arrière du nouveau lotissement les Marguerites, après la voie ferrée et au bord du chemin rural qui mène aux Laurentides à Lemberg, qu'un tas de déchets: pneus, plastiques, emballages à moitié calcinés a été ramassé par un promeneur. Ce dépôt constitue une atteinte grave et permanente à l'environnement et est sanctionné par la loi. Vous risquez 75 € d'amende si vous jetez une simple poubelle, 1 500 € en cas de dépôt depuis un véhicule et s'il s'agit de déchets professionnels, cela peut atteindre 75 000 € d'amende et une peine de 2 ans de prison.



A la sortie du chemin de la Rue de la
barrière en allant au Guisberg

Suite à la constatation de jets réguliers de détritus dans les fossés bordant la route vers l'annexe du Guisberg la municipalité a mis en place deux poubelles. L'une à l'entrée de la Forêt et l'autre sur la place de retournement à l'entrée du Guisberg. Espérant que les promeneurs profiteront de ces installations dans le cadre du respect de la nature et des lieux.



PAGE DELIBERATIONS

Adoption des conventions de mise à dispositions de locaux aux associations

Le Conseil Municipal a décidé de retenir le projet de rédaction des conventions relatives à la mise à disposition par la Commune au profit des associations locales des bâtiments publics tels que le bâtiment des arboriculteurs, les vestiaires des footballeurs et l'espace de convivialité, le bâtiment du Club Canin et celui du Club de Tir.

Cotisations à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle

Il a accordé une subvention de 756,70 Euros à l'amicale des Pompiers pour le paiement de la cotisation d'assurance à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle. Cette assurance permet en cas de sinistre lors d'un service commandé que soit attribuée une indemnité aux pompiers victimes.

Modification de la convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la nouvelle convention de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires avec le Département de la Moselle. Cette convention souligne l'implication de l'engagement de la Commune en sa qualité d'employeur pour autoriser le personnel communal pompier de pouvoir réaliser la mission de service public. Le label « employeur partenaire » figurera désormais dans les termes de la nouvelle convention.

Acceptation d'un règlement de sinistre (station de neutralisation)

Il a accepté une indemnisation d'un montant de 5.851,26 € de l'assurance dans le cadre d'un sinistre électrique survenu à la station de neutralisation au château d'eau.

Vente de deux parcelles au lotissement Les Marguerites

Deux terrains à bâtir au lotissement Les Marguerites ont été vendus. Le lot n° 326 d'une surface de 922 m² au prix TTC de 36.511,20 € a été vendu aux conjoints Rohaman Andy et Santarelli Madison. Le lot n° 353/354 d'une surface de 841 m² au prix de TTC de 33.303,60 € a été vendu aux conjoints Boes Guillaume et Christment Justine.

Echange de terrains

Le Conseil Municipal a décidé d'accéder à la demande d'un particulier dans le cadre d'un échange de parcelles de terrain. La Commune acquiert une parcelle au lieu-dit Hinter dem Boesch pour 8,81 ares contre deux parcelles totalisant 27,34 ares au lieu-dit Umbach d'où une soulte au profit de la commune pour un montant de 1.111,80 €.

Remboursement de frais

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au remboursement à plusieurs particuliers de dépenses d'intérêt communal pour une valeur de 413,97 €. Il s'agit de dépenses liées aux festivités du jubilé du jumelage du 13 juillet 2019.

Projet d'installation d'un pylône de téléphonie au lieu-dit Mansfeld

Dans le cadre de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur le territoire de la commune proposée par la Société ORANGE, le Conseil Municipal a décidé de donner son accord pour l'implantation d'un pylône sur le site au lieu-dit Mansfeld retenu par cette société. Le prix de la location annuelle du terrain communal est fixé à 2.000 €.

Aménagement du giratoire

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention avec le Département de la Moselle permettant l'aménagement du giratoire au carrefour des Rues du Stade et de Lemberg à la sortie du village. Ce giratoire totalement financé par la Commune a permis de sécuriser le trafic dans un endroit particulièrement dangereux.

Travaux de voiries

Les travaux de voirie (rue de Lambach par le plateau, rue de Guisberg, annexe de Guisberg, rue de la Chapelle), projet phare de la municipalité, subventionnés par le Département de la Moselle, ont été achevés. Afin de solder définitivement ce programme de travaux un avenant de 13.000,00 € HT a été accepté. Le montant du marché de travaux confiés à l'entreprise COLAS est ainsi passé de 1.123.323,80 € HT à 1.136.323,80 € HT.

Emplacements réservés

Dans le cadre de la délimitation des emplacements réservés prévus au futur PLUi, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder à des arpentages parcellaires afin de déterminer exactement l'emprise foncière à acquérir par la Commune pour lui permettre d'exercer son droit de préemption. Ces emprises foncières affectent essentiellement les terrains attenants à la voirie pour éviter que les terrains situés à l'arrière des zones constructibles ne soient enclavés.



PAGE DELIBERATIONS

Vente de terrain

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter une proposition de vente de terrains provenant d'un particulier situés rue de Lam-bach (lieudit Anderseits Kremel) dans une zone déjà fléchée pour un futur aménagement de lotissement.

Acceptation de dons

Il a également accepté le don de trois parcelles de terrains au profit de la Commune provenant d'une indivision privée. Ces terrains sont situés aux lieudits : Gemeindestück am Wald, Bei der Pfarrwiese et Mansfeld pour une surface totale de 41.35 ares.

Programme de travaux ONF

Dans le cadre de la gestion de la Forêt Communale, le Conseil Municipal a accepté le programme des travaux de coupe. La prévision de la recette est de 10.800 € contre des dépenses évaluées à 7.300 €.

Grilles de l'église St Pierre

Suite à une demande émanant d'un particulier pour l'achat des anciennes grilles de la clôture d'enceinte de l'église le Conseil Municipal a décidé de publier officiellement cette vente. L'attribution sera faite au candidat qui aura déposé l'offre la mieux disante pour la commune.

Acceptation de remboursements

Le Conseil Municipal a accepté les règlements suivants au profit de la commune : un chèque de 344,05 € de l'assurance pour un sinistre de vitre brisée et un don de 3.828 € provenant de l'association des Arboriculteurs dans le cadre du règlement pour l'achat d'une nouvelle tondeuse par ladite association.

Frais d'hébergement du site internet

Il a décidé de rembourser des frais d'intérêt communal à un particulier pour une valeur de 230,04 €. Il s'agit des frais d'hébergement du site internet de la commune ainsi que l'acquisition de deux licences d'un logiciel de transformation des fichiers pdf.

Remboursement de frais du 14 juillet

Le Conseil Municipal, suite à la fête du jubilé du jumelage et des festivités du 13 juillet 2019 a décidé de rembourser à l'association de l'amicale des Pompiers la somme de 694 € concernant les frais d'animation, les friandises destinées aux enfants de moins de 14 ans et diverses fournitures.

Versement d'une subvention

Il a été décidé de verser une subvention de 70 € à l'association « Chœur des Hommes » de Meisenthal pour sa prestation vocale lors de la célébration du jubilé du jumelage.

Les informations communiquées au Conseil Municipal:

Projet de modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de l'attribution du marché des travaux concernant la modernisation du réseau d'éclairage public permettant une économie d'énergie substantielle, c'est l'entreprise EST RESEAUX qui a été retenue.

Afficheurs de vitesse

Le Conseil Municipal souhaiterait que les afficheurs de vitesse électronique situés aux trois entrées du village qui sont devenus défectueux soient remplacés par de nouveaux panneaux.

Salles de classe

Le Conseil Municipal a été informé de la situation d'inconfort dans les salles de classe due à la forte chaleur lors de la canicule du mois de juin dernier. Ce phénomène se répétant depuis deux années consécutives, le personnel enseignant ainsi que des parents d'élèves ont demandé qu'une étude soit réalisée pour l'installation d'un dispositif permettant d'abaisser la température intérieure dans les salles de classe.

Le Maire appelle l'attention des Conseillers Municipaux sur la situation particulière de l'actuelle plateforme de réception des déchets inertes située au lieudit "Burtal".

En effet, l'étendue du site de réception a atteint sa limite dans ses parties latérales et les propriétaires riverains s'inquiètent quant à son avenir ainsi qu'au niveau de la problématique de l'écoulement des eaux de pluie. Des glissements de terrain ont déjà eu lieu sur l'ancien chemin rural du Burtal qui est manifestement irrécupérable. Le Maire fait connaître son inquiétude quant à sa responsabilité en cas de glissement de terrain dans la partie extrême de la pointe pouvant engendrer la chute d'engins de terrassement.

Le Conseil Municipal émet un avis afin que soit limité l'apport de déchets inertes réservé uniquement aux habitants de la Commune dans le cadre de dépôts domestiques c'est-à-dire non professionnels. L'accès des entreprises n'y sera plus toléré.



Thé Dansant ENCHENBERG

Dimanche 20 Octobre 2019
à partir de 15H00

- Café, Gâteaux et Buvette à partir de 15h00
- Petite restauration à partir de 18h00



Organisé par le Football Club

